

La participation du personnel en poste à l'étranger aux sessions de formation mises sur pied par le Ministère a augmenté cette année. Des séances d'information ont été offertes aux employés des divers niveaux de responsabilité – allant du personnel de service les fins de semaine au personnel dont le Programme consulaire, incluant les services de passeport, est la responsabilité permanente. Le Bureau des passeports a également participé, à l'extérieur du Canada, à des sessions de formation mises sur pied à l'intention des employés recrutés sur place dans les régions de l'Amérique du Sud, des Antilles et du

Pacifique. Les commentaires recueillis auprès des participants indiquent que cette initiative a été favorablement perçue et devrait se poursuivre.

Le système de production des rapports de vérification des missions a été révisé, la mise en œuvre d'un nouveau système étant prévue pour la production des rapports d'avril 1991. Celui-ci fournira des renseignements plus précis sur les passeports délivrés par les missions et contribuera à préciser les domaines où des instructions supplémentaires ou une formation plus poussée devront être prévues.